

Ingénieurs de recherche : examen professionnel d'accès à la hors-classe

La note de service SG/SRH/SDDPRS/2017-708, qui concerne l'examen professionnel pour l'[avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe](#) relevant du ministre chargé de l'agriculture, session 2017, vient de paraître. *Vous la trouverez en bas de cet article.*

Sont concernés les ingénieurs de recherche en poste dans tous les services et établissements du ministère comme à l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), et qui satisfont à l'une des deux conditions ci-dessous :

- ingénieurs de recherche appartenant au grade d'ingénieur de recherche de 1^{re} classe et justifiant de huit ans de services comme ingénieur de recherche ;
- ingénieurs de recherche ayant atteint le 7^e échelon du grade d'ingénieur de recherche de 2^e classe et justifiant dans ce grade de huit ans de services effectifs.

Les conditions de services s'apprécient au 31 décembre 2017.

Le nombre de places offertes est de 8, toutes branches d'activités confondues.

Épreuve orale unique

Elle consiste en un entretien avec le jury destiné à apprécier la personnalité du candidat, sa motivation, ses capacités à exercer les fonctions normalement dévolues aux ingénieurs de recherche hors classe et les compétences acquises lors de son parcours professionnel. Pour conduire cet entretien, qui a pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, le jury disposera du dossier RAEP (reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle) constitué par le candidat. Le cas échéant, le jury pourra demander au candidat son avis sur un cas pratique ou une problématique en lien avec la vie professionnelle (durée : trente minutes).

Calendrier

- pré-inscription sur le site www.concours.agriculture.gouv.fr
: **du 1^{er} au 28 septembre 2017** ;
- date limite de retour du dossier d'inscription et de l'envoi des dossiers RAEP : **12 octobre 2017** ;
- épreuve orale unique : **à partir du 13 novembre 2017** à Paris.

À noter que **vous avez droit à une formation de 5 jours** pour

préparer ce concours (indication portée dans la note de service).

La note de service :

[2017-708_final](#)